



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS

Compte-rendu synthétique
de la réunion de Bureau du 19/12/2012 à 20 h 30
à Démouville (14)

Présents :

- Roger ADAM, Christophe CARRANO, Jean-Pierre MARC, Xavier MARCHAND, Pierre PONCET, Hermann LEROY, Thierry SAINTE CROIX.

Absents :

- Christian MALHERBE, Coraline SAINTE CROIX.

Secrétaire de séance : Christophe CARRANO

Pré-filière départementale

La pré-filière fonctionne.

L'effectif est de 11 archers sur les 12 prévus dans le projet initial.

Il reste encore quelques participations à recevoir.

Hermann demande si le dispositif sera reconduit la saison prochaine ? La réponse est OUI, en actualisant les modalités et conditions d'accès, pour tenir compte du retour d'expérience de cette première édition.

Il est demandé à Roger de se renseigner sur les coûts d'un élément distinctif à offrir aux membres de la pré-filière (tee shirt, ...).

Quotas Championnat Départemental Salle

Le Championnat Départemental Salle individuel aura lieu à Falaise les 2 et 3/02/2013.

Nombre de places : 52 archers par départ (13 cibles).

Quotas proposés :

	Samedi			Dimanche	
	F	H		F	H
Benjamin CL	3	3	Sénior CL	6	13
Minimes CL	3	3	Super Vétéran CL	3	8
Cadets CL	3	4	Sénior CO	3	9
Junior CL	3	4	Vétéran CO	3	
Vétéran CL	3	8	Super Vétéran CO	3	4
Cadet CO	3	3			
Junior CO	3	3			
Vétéran CO		3			

La date limite de préinscription est fixée au 21/01/2013, cachet de la Poste faisant foi.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS

Le droit d'inscription est fixé à 8.00 €.

La diffusion des sélectionnés définitifs se fera le 26/01/2013, via le site internet du CD 14.

Tarif des cotisations 2013/2014

Actuellement la cotisation CD sur la licence FFTA est à 6.00 €.

Le coût de la pré-filière restant à la charge du CD est de 2.00 € par licencié.

Le Bureau propose une augmentation de la cotisation CD de 0.50 €. Cette proposition sera faite lors de l'Assemblée Générale.

Concours Jeunesse

Le concours Jeunesse aura lieu le 20/01/2013 à Caen.

Les récompenses sont à la charge du club organisateur, ce dernier encaissant les inscriptions.

Le règlement et le mandat seront envoyés prochainement.

Préparation Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se déroulera le 8/02/2013 à Verson, à la Salle des Anciens Combattants.

Les convocations doivent être envoyées au moins 3 semaines avant la date de l'Assemblée Générale soit le 18/01/2013 au plus tard.

Les actes de candidatures doivent être envoyés à Christophe au plus tard un mois avant l'Assemblée Générale, soit le 9/01/2013. Un modèle d'acte de candidature va être envoyé au Président de club, ainsi qu'aux membres sortant du Comité Directeur.

Un rappel est fait sur l'obligation d'attribuer un nombre de place proportionnel au nombre de licenciées féminines éligibles sur la base du fichier licences au 31 août précédent l'Assemblée Générale électorale. La proportion de licenciées féminines est de 10.25 %. Compte tenu que le Comité Directeur peut être composé de 8 à 25 membres maxi, le nombre de place bloqué pour la représentation féminine est d'un maximum de 3.

Si le Président du club ne peut pas être présent à l'Assemblée Générale, il peut donner délégation à un membre du club. Un modèle de délégation sera joint à la convocation pour l'Assemblée Générale.

Fin de la réunion à 23 h 15